

Communiqué de presse
20 Juin 2018

Journée mondiale des réfugiés : le Premier ministre a rencontré Amnesty international

Pour le Premier ministre, il faut briser le « business model » mortel des passeurs et des trafiquants.

Le Premier ministre a rencontré ce matin, à son Cabinet, une délégation d'Amnesty International à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés. La Belgique mène une politique migratoire humaine mais ferme. La Belgique est un pays accueillant qui répond à ses obligations internationales et morales mais où les abus ne sont pas tolérés et sont sanctionnés.

Depuis l'important afflux de demandeurs d'asile en 2015, le Gouvernement fédéral a tout mis en œuvre afin que chaque demandeur d'asile puisse bénéficier d'un accueil de qualité. Entre début 2015 et mai 2018, 92.359 personnes ont introduit une demande d'asile dans notre pays. Autant de dossiers qui sont analysés par le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides avec minutie et en toute indépendance. Concrètement, afin de répondre aux défis découlant de cet important afflux :

- Le Gouvernement fédéral a très rapidement décidé **d'élargir son réseau d'accueil** passant ainsi de 18.000 à plus de 33.000 places fin 2015. **Aujourd'hui encore, plus de 22.000 places sont disponibles.**
- Les différentes instances en charge de l'asile (Office des étrangers, Commissariat général aux réfugiés et apatrides, Conseil du contentieux des étrangers et Fedasil) ont vu leur **effectif renforcé** afin de continuer à gérer de manière rapide et efficace les demandes.
- **Un pré-accueil a été organisé** pour garantir un premier accueil aux demandeurs d'asile (originaires en grande partie d'Irak, de Syrie et d'Afghanistan) ne pouvant être enregistrés par l'Office des étrangers le jour de leur arrivée et qui ne pouvaient donc être directement accueillis au sein du réseau d'accueil Fedasil.

A ce jour, selon les chiffres du CGRA, la protection internationale a été accordée à :

- 10.783 personnes en 2015 ;
- 15.478 personnes en 2016 ;
- 13.833 personnes en 2017 ;
- 5.210 personnes entre janvier et mai 2018.

En outre, le Gouvernement délivre bien davantage de visas humanitaires que sous les législatures précédentes : 2.362 en 2017; 1.185 en 2016 ; 849 en 2015 (contre 208 en 2014 ; 270 en 2013 ; 211 en 2012 ; 270 en 2011 et 357 en 2010).

Ceci démontre que le Gouvernement prend ses responsabilités à l'heure d'accorder une protection aux personnes qui en ont besoin.

Il est incontestable que l'Europe est confrontée depuis quelques années à un enjeu complexe d'une pression migratoire importante. Celui-ci appelle à assumer des responsabilités, conformément aux valeurs que nous portons dans le cadre du projet européen. C'est dans cet esprit que le Premier ministre Charles Michel a multiplié les contacts avec des responsables européens (Angela Merkel, Donald Tusk, Emmanuel Macron,?) pour préparer le Conseil européen des 28 et 29 juin où le sujet sera abordé.

La Belgique plaide ouvertement pour une approche européenne qui harmonise les différentes politiques migratoires des Etats membres de l'Union européenne. Cette réponse doit intégrer 3 pans essentiels :

- **Le renforcement strict du contrôle des frontières extérieures de l'UE.** Le Gouvernement fédéral soutient les propositions de la Commission européenne qui consistent à passer de 12 milliards à 30 milliards d'euros et à disposer de 10 000 agents au cours des prochaines années pour Frontex. L'interopérabilité des différents systèmes informatiques est également indispensable en la matière.
- **La réforme du Règlement Dublin** afin de garantir une réelle solidarité entre états européens. La Belgique a toujours plaidé pour une solution équilibrée, fondée sur les principes de responsabilité et de solidarité.
- **Conclure des accords avec des États tiers** à l'image de ce qui a été fait entre l'UE et la Turquie. Ces accords, certes imparfaits ont donné lieu à une division par dix du nombre de décès en mer Égée. La mise en place de centres d'information et d'orientation doit être analysée.

Pour le Gouvernement fédéral, il est indispensable de casser le business model mortel des passeurs et des personnes qui exploitent la misère humaine en organisant des couloirs légaux de migration.

La migration et l'asile sont des sujets importants, sérieux. Derrière des chiffres et des statistiques, il y a des réalités humaines. Il y a des personnes, des femmes, des hommes, des enfants. Le Gouvernement fédéral continuera à appliquer une politique responsable, dans le cadre du respect de l'Etat de droit.

Le Premier ministre continuera à jouer un rôle actif dans la perspective du prochain Sommet européen.